

**Intra CL**

**Public**

1 groupe d'Agents Caf 22

**Pré-requis**

Aucun pré-requis

**Modalités pratiques**

Durée : 36 heures de mars  
à décembre 2025

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Catégorie**

Chantiers locaux

**Tarifs**

**Modalités d'animation**

En présentiel

**Formateur**

ACCOLADES - CARON

Delphine

**Effectif**

1 groupe d'agents Caf 22

**Taux de satisfaction**

NOUVEAU PROGRAMME

2025

**Tarif / Coût stagiaire**

## Accompagnement pour le transfert de gestion des Centres sociaux de Saint-Brieuc-2025

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

### Objectif professionnel

Préparer le transfert de gestion des centres sociaux de la ville de Saint Brieuc, aujourd'hui porté par la Caf des Côtes d'Armor

### Contenu

L'accompagnement proposé par Accolades visera les objectifs suivants :

Préparer le transfert de gestion des centres sociaux de la ville de Saint Brieuc, aujourd'hui porté par la Caf des Côtes d'Armor

- En animant l'évaluation du plan de cohésion sociale en vigueur depuis 2017 qui encadrerait la coopération entre la ville de Saint -Brieuc et la Caf 22
- En accompagnant les parties prenantes dans l'élaboration d'une grille d'analyse des options possibles pour le portage des 3 centres,
- En facilitant l'analyse collective des différentes options pour éclairer la prise de décision
- En aboutissant à la formulation d'un projet de transfert adapté aux réalités de chaque centre social concerné.

### 1. Approche proposée

L'accompagnement se déroulera en 4 journées de séminaires qui réuniront :

- Les responsables de la Caf 22 (dont le responsable des partenaires et le conseiller technique de l'Animation de la Vie Sociale (AVS)) ;
- Les responsables de la ville de Saint Brieuc (parmi lesquels la direction générale adjointe, la direction du CCAS et la responsable de l'AVS et de la participation citoyenne). Des élus de la ville seront invités à participer autant que possible aux travaux ;
- Les 3 directions des centres sociaux concernés afin de bénéficier de leur connaissance des acteurs et des réalités territoriales, de tenir régulièrement informées les équipes des centres et enfin, d'articuler la démarche avec le processus de renouvellement de projet social devant se dérouler en parallèle.

Sur ce dernier point, il est important de noter que, courant 2025, se conduira un processus de renouvellement de projet social des 3 centres. Une grande attention sera portée à ce que les 2 démarches se nourrissent mutuellement.

Les 3 directeurs.trices et Accolades feront le lien entre les 2 démarches ce qui permettra d'alimenter le groupe de travail avec des éléments de l'évaluation et du diagnostic partagé. En effet, lors de leurs travaux, les équipes pourront par exemple, identifier de potentiels porteurs ou des dynamiques d'habitants pouvant soutenir la gestion du centre.

### **Etape - Contenu - Durée - Période**

#### **I – Définition des attendus des centres sociaux au regard du con-texte de la ville**

- Evaluer collectivement le plan de cohésion social en cours depuis 2017 avec 2 prismes spécifiques visant à éclairer le contexte des structures à transférer :
- La coopération entre la ville et la Caf 22
- Evolution de la situation de la cohésion sociale sur la ville et effets du plan sur cette évolution

En partant des apprentissages de l'évaluation notamment, identification de la contribution attendue des centres sociaux pour relever les défis des années à venir en matière de cohésion so-ciale.

Durée : 1 jour - 6h

#### **II – Elaboration d'une grille d'aide à la décision pour guider le choix du nouveau mode de gestion**

- Identifier les critères essentiels pour les parties prenantes à prendre en compte dans le choix du nouveau mode de gestion et du ou des gestionnaires les plus pertinents (exemples : légitimité, capacité à porter les valeurs des centres sociaux, moyens hu-mains et financiers mobilisables...)
- Elaboration d'une grille commune qui permettra d'encadrer la décision et d'analyser objectivement les différentes options

Durée : 1 jour - 6h

#### **III – Elabora-tion et analyse de scénarios**

- Elaborer des scénarios qui tiennent compte des critères clés et des incertitudes critiques (production alimentée par les résultats de l'évaluation et du diagnostic partagé obtenus dans le cadre du renouvellement de projet social réalisé par chaque centre).
- Exploration et analyse des différentes scénarios grâce à la grille d'aide à la décision élaborée collectivement sur la base des pré-occupations des parties prenantes

Durée : 1 jour - 6h

#### IV – Formalisa-tion d'une proposition de projet de transfert

- En partant des pistes de solutions communes issues de l'analyse des scénarios, formulation d'une proposition de projet de trans-fert adapté aux réalités de chaque centre social

Durée : 1 jour - 6h

#### Interne Accolades

Préparation des journées, rédaction des supports et suivi avec les commanditaires

Durée - période : 12h Mars à décembre 2025

#### **Méthodes mobilisées**

Méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives au cours desquels les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter



afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---